



Académie Dunton

SÉANCEORDINAIRE Conseil d'établissement – Académie Dunton 19 janvier 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'Académie Dunton, tenue le jeudi 19 janvier 2023 à 18h30 au 5555, rue De Boucherville à Montréal.

PRÉSENTS :

Pascal Gibeau

Cristina Roque

Helder Santos

Sherly Leclerc

Andréanne Csaky

Ali Ihaddadene

Cathie Desrosiers

Lysa Brunet

Audrey-Ann Vallée

Éric Noé

Alexandre Cyr

Formant quorum sous la présidence de Pascal GIBEAU,

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mesdames : Mullie Régis, directrice et Mme Ionescu, directrice adjointe.

SONT ABSENTS :

Hervé Pariente

Meriem Laaboou

Catherine Whittaker

Talanchie Dacilia

Marie-Hélène Germain

Valérie Gaudet-Zwibel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Pascal Gibeau, déclare la réunion ouverte. Il est 18h44.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Lysa Brunet que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-2022-2023)

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (17 novembre 2022)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Formation obligatoire : Rôle et responsabilités des membres et de la direction
6. Régie interne
7. Points d'information/rapports
 - 7.1. Représentant des élèves
 - 7.2. Membres du personnel
 - 7.3. Membres de la communauté
 - 7.4. OPP
 - 7.5. Représentant du comité de parents
 - 7.6. Direction
8. Consultation des élèves
9. Points d'approbation
 - 9.1. Sorties éducatives
 - 9.2. Éducation à la sexualité
 - 9.3. Utilisation des locaux
 - 9.4. Pratique ministérielle – 11 avril 2023
 - 9.5. Session d'évaluations de janvier 2023
 - 9.6. Grille-matières
10. Points de consultation
 - 10.1 PEVR
11. EHDAA
12. Voyage au Costa Rica
13. Suivi sur le budget
14. Varia – Points divers
15. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 novembre 2022

IL EST PROPOSÉ par Cathie Desrosiers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2022 soit adopté sans modification. Mme Régis précise le budget accordé de 1 000\$ concernant le point 9 Classe d'accueil (Approbation du budget pour des uniformes à offrir à nos nouveaux élèves).

Adoptée à l'unanimité (02-CE-2022-2023)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

5. Formation obligatoire : Rôle et responsabilités des membres et de la direction

Mme Régis nous présente la capsule « Rôle et responsabilités des membres et de la direction »

6. RÉGIE INTERNE

Deux changements ont été apportés :

- Changement d'heure pour les conseils d'établissements à 18h30 dorénavant
- Les documents seront transmis au minimum 2 jours avant la séance

7. POINT D'INFORMATIONS

7.1 Représentant des élèves

Les représentantes étant absentes, M. Noé indique qu'une consultation sur la non-utilisation de l'Agora devrait se faire pour les élèves de secondaire 5. Les représentantes sont invitées à discuter avec Mme Anne-Marie Therrien.

7.2 Membres du personnel

Audrey-Ann Vallée nous apporte des points sur le comité à la vie étudiante.

- Il en a coûté 35\$ pour les cannes de bonbons pour Noël. Malheureusement, il aurait fallu plus de publicité pour cette activité, seules des affichées étaient mises sur les murs de l'école, il aurait été bien de passer le mot dans chaque classe.
- Pour la St-Valentin, il en coûtera 1\$ par fleur, les élèves pourront s'écrire des petits mots aux amis.es. M. Cyr mentionne que les œillets coûtent moins cher que les roses. Sherly Leclerc apporte l'idée de faire également une activité « chocolat chaud », à y penser pour les prochaines années.

Cristina Roque **propose** de virer 2 000\$ en budget au comité à la vie étudiante pour le reste de l'année, **appuyé** par M. Noé.

Adopté à l'unanimité (03-CE-2022-2023)

7.3 Membres de la communauté

Aucun membre de la communauté présent.

7.4 OPP

- Helder Santos nous indique qu'une première réunion a déjà eu lieu et que la 2^e est à cédule concernant un suivi de points à faire.

Un atelier du CREP a été présenté aux 18 parents présents.

- 24 janvier prochain CREP « La communication bienveillante » 18h30-20h30. 8 parents sont inscrits

7.5 Représentant du comité de parents

Helder Santos nous fait un compte-rendu des points aux derniers comités de parents :

CP 29 novembre 2022

- Présentation Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027
- Présentation du PTRDI

Comment sont calculées les prévisions d'effectif scolaire?

Les prévisions des effectifs sont calculées par le ministère de l'Éducation. Les données sont obtenues par la RAMQ.

- Situation du transport au CSSDM

CP 13 décembre 2022

- Isabelle Gélinas, directrice générale de la CSSDM faire un suivi de la situation
- Dépôt du mémoire en lien avec la sécurité aux abords des écoles
- Révision du mémoire proposé en 2019
- Consultation sur le projet de politique sur Les critères d'inscription des élèves dans les écoles
- Consultation PTRDI

Recommandation Secteur Est

Les membres soulignent les problèmes de surpopulation dans les écoles du secteur Est de Montréal.

Le CP propose que le CSSDM adopte les mesures suivantes afin de pallier à cette problématique :

- Compléter la construction des annexes déjà planifiées dans les meilleurs délais et assurer un meilleur suivi de celles en cours de construction.
- Assurer une meilleure communication en ce qui a trait au lancement de projets de construction d'annexes permanents et temporaires, mais également lorsque ces projets sont mis en pause ou encore abandonnés.
- Tenir compte de la croissance de la population afin de mieux planifier la transition des élèves du primaire vers le secondaire. Les problèmes de surpopulation des écoles primaires de l'est de Montréal aujourd'hui sont les problèmes de surpopulation des écoles secondaires de demain.
- Construire une vision plus complète de ce qui se passe réellement dans les écoles en discutant avec les équipes-écoles et les conseils d'établissement.
- Tenir compte de l'importance des locaux dans les écoles pour la vie communautaire et parascolaire.

7.6 Direction

- Lien sur le projet éducatif transmis dans le journal aux parents
 - Rapport annuel; présentation du gabarit. Mme Vallée s'occupera de remplir la partie « adoption des points »
 - Rapport annuel du CÉ
- activité du CJE : projet DJ, foire de l'emploi, projet vapotage, journée de la persévérance scolaire. Concernant la foire de l'emploi, M. Noé suggère que les élèves puissent y assister, à tour de rôle avec leur enseignant à la 4^e période, tout en s'assurant de prendre les présences.
- Discussion sur la fermeture des salles de bains à l'école.

8. CONSULTATION DES ÉLÈVES

Aucun élève présent.

9. Points d'approbation

9.1 Sorties éducatives

2 février 2023 : classe d'accueil à la Maison théâtre

13 février 2023 : pour les élèves de secondaire 4 et 5, activité avec Bruny Surin à 13h30

24 février 2023 : Secondaire 5 – sortie au Mont-Royal

20 avril 2023 : Stage d'un jour en milieu de travail, Jeunes explorateurs – 2^e cycle

IL EST PROPOSÉ par Cristina Roque et appuyé par Helder Santos d'approuver ces sorties éducatives.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-2022-2023)

9.2 Éducation à la sexualité

L'organisme L'Anonyme donnera les activités. Il y aura 2 pièces de théâtre pour les élèves.
Pour les élèves de secondaire 2 et 3 le 14 février 2023; Le prince serpent.
Pour les élèves de secondaire 4 et 5 le 21 mars 2023; Léa et Loïc.
Pour les classes AMPLI, il y aura activité avec une sexologue et une orthophoniste.

IL EST PROPOSÉ par Cristina Roque et appuyé par Lysa Brunet d'approuver la planification des activités.

Adoptée à l'unanimité (05-CE-2022-2023)

9.3 Utilisation des locaux

Il y a deux locaux non occupés au premier étage. L'an prochain, il y aura 3 classes AMPLI (deux cette année) et 4 classes d'accueil (il y en a 3 cette année). Il faut donc trouver des locaux pour ces élèves à venir.
Une longue discussion s'ensuit sur les locaux non occupés. M. Noé mentionne que les professeurs aimeraient avoir une salle où manger; les parents n'ont jamais visité les locaux de l'école et demandent, avant d'approuver ce point, de faire une visite des lieux et d'avoir une bonne discussion sur le sujet.

IL EST PROPOSÉ par Lysa Brunet et appuyé par Éric Noé de reporter ce point à un CÉ extraordinaire rapidement afin de discuter amplement de ce sujet et d'avoir la chance de visiter les locaux de l'école.

Adoptée à l'unanimité (06-CE-2022-2023)

9.4 Pratique ministérielle – 11 avril 2023

Approuvé.

9.5 Session d'évaluations de janvier 2023

Les évaluations auront lieu les 25-26-27 janvier prochain. M. Noé demande de porter une attention particulière pour les plages d'évaluation à l'avenir.

9.6 Grille-matières

La grille-matières soulève plusieurs questions, notamment par Mme Leclerc qui se demande pourquoi les classes AMPLI n'ont pas le droit d'avoir une option durant leur parcours. Mme Régis mentionne qu'une réflexion a été faite et que c'est en mode essai pour l'instant.

IL EST PROPOSÉ par Éric Noé et appuyé Cristina Roque de reporter ce point à un CÉ extraordinaire rapidement et ainsi avoir le temps de discuter avec ses collègues.

Adoptée à l'unanimité (07-CE-2022-2023)

Le CÉ extraordinaire aura lieu le jeudi 2 février à 18h30. 2 seuls points à l'ordre du jour, soit Utilisation des locaux et Grille-matières.
Compte tenu qu'il est rendu 21h45, Lysa Brunet demande de lever le CÉ et de reporter les points suivants au prochain CÉ ordinaire.

10. POINTS DE CONSULTATION

10.1 PEVR

Sera transmis par courriel par Mme Régis

11. EHDAA

12. VOYAGE AU COSTA RICA

13. SUIVI SUR LE BUDGET

14. VARIA – POINTS DIVERS

La séance prend fin. Il est 21h50.

Président

Directrice